

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Résultats du concours du 1er mai 2018 – Programme de Développement de carrière

Le 11 juin, 2018 (Fredericton) – Le Conseil des arts du N.-B. (artsnb) annonce aujourd'hui les résultats du concours du 1 er mai 2018 dans le cadre du programme de Développement de carrière. Onze (11) bourses ont été octroyées, représentant un montant total de 17 915,40 \$. La distribution des fonds est comme suit:

Arts sur invitation

Serge Brideau, Tracadie, musique non-classique, 2 000,00 \$ Hilary Ladd, Saint John, musique non-classique, 430,40 \$ Shoshanna Wingate, Sackville, arts littéraires, 800,00 \$

Artiste en résidence

Yalda Bozorg, Fredericton, arts visuels, 2 000,00 \$ Lisa Anne Ross, Fredericton, théâtre, 5 500,00 \$

Développement professionnel

Caroline Bélisle, Moncton, théâtre, 2 500,00 \$
Ricky Frenette, Nigadoo, musique classique, 685,00 \$
Isabelle Lafargue, Dieppe, arts visuels, 1 000,00 \$
Ralph Simpson, Fredericton, métiers d'art, 1 000,00 \$

Professionnalisation et promotion

Shelley Chase, Sackville, musique non-classique, 1 000,00 \$ Ryan Griffith, Fredericton, théâtre, 1 000,00 \$

Le programme de Développement de carrière fournit un soutien financier aux artistes professionnels souhaitant améliorer leur pratique par le biais de voyages, d'études ou de promotion. Ce programme flexible comporte **quatre** composantes distinctes:

- 1. **Arts sur invitation** couvre les dépenses de voyage et d'hébergement et permet aux artistes de présenter leurs œuvres dans des événements artistiques bien établis.
- 2. **Artiste en résidence** permet aux artistes de participer à des projets de résidence d'une durée de trois mois ou moins.
- 3. **Développement professionnel** offre des bourses permettant de poursuivre des études ou mentorats à court ou long terme.
- 4. **Professionnalisation et promotion** permet aux artistes de s'avérer de services professionnels pour améliorer leur visibilité et la diffusion de leur œuvres.

-30-

Contact pour les médias :

Sarah Beth Parker, Agente de programmes, prog@artsnb.ca, 506-440-0037.

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick est un organisme autonome de financement des arts qui a pour mandat de faciliter et de promouvoir la création artistique et de gérer les programmes de financement à l'intention des artistes professionnels de la province. La plupart de ces programmes sont financés à partir du Fonds en fiducie pour l'avancement des arts et du ministère du Tourisme, du patrimoine et de la culture.